

ROTHBACH



"underem schiewe-bari"

Bulletin Municipal N°= 11

Juillet 2010

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,
Lewi Robächer,

A l'instant des communiqués où une saison chasse vite la précédente, où tout semble morose, vous constaterez à travers ces pages que les bonnes nouvelles étouffent les mauvaises. Grâce au site internet notre village n'aura plus de secrets pour vous et sera connu dans le monde entier. Je profite de cette occasion pour féliciter et remercier publiquement les acteurs de cette réussite : Maxime Reynaert, stagiaire en informatique ; Christian Untereiner, 1^{er} adjoint ; Marc Schott, secrétaire de mairie et webmaster.

Beaucoup d'évènements et d'actions nouvelles se concrétisent au fil de l'année. Les travaux vont bon train malgré la période de récession. En complément de notre action publique, je souhaite en appeler au sens civique de chacun pour que soit préservé la qualité de notre environnement.

Mes encouragements et nos contributions s'adressent à toutes et à tous, que vous soyez président ou membre du monde associatif, enseignant, formateur, conseiller ou employé municipal, vous êtes la mémoire de notre commune. Votre synergie et votre dévouement sont un indispensable relais sur le terrain pour dynamiser notre beau village.

« Il n'est jamais déshonorant d'être battu, il est déshonorant de ne pas se battre. » P. Reynaud

Bonne lecture un s'bechte fer alli,

Herbert SCHOTT

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire page 1
- Gros plan sur... les entrées de village page 2
- Site internet page 3
- Urbanisme page 4
- Vergers solidaires – Aire poubelles / verre perdu - Travaux page 5
- Compte administratif 2009 page 6
- Budget primitif 2010 page 7
- Rêves de mômes page 8
- Communiqué de la communauté de communes de Niederbronn-les-Bains :
Espaces verts et pelouses

GROS PLAN SUR...les entrées de village

Le conseil municipal a décidé d'embellir les quatre entrées de notre beau village en confiant ce chantier à la commission embellissement. Chaque entrée aura une identité particulière. L'aménagement se fera en deux tranches : rue d'Ingwiller + rue de Bischholtz en 2010 et rue d'Offwiller + rue de Reipertswiller en 2011.

La particularité de l'aménagement rue d'Ingwiller, fait référence au « mur païen » et au secteur des vignes.

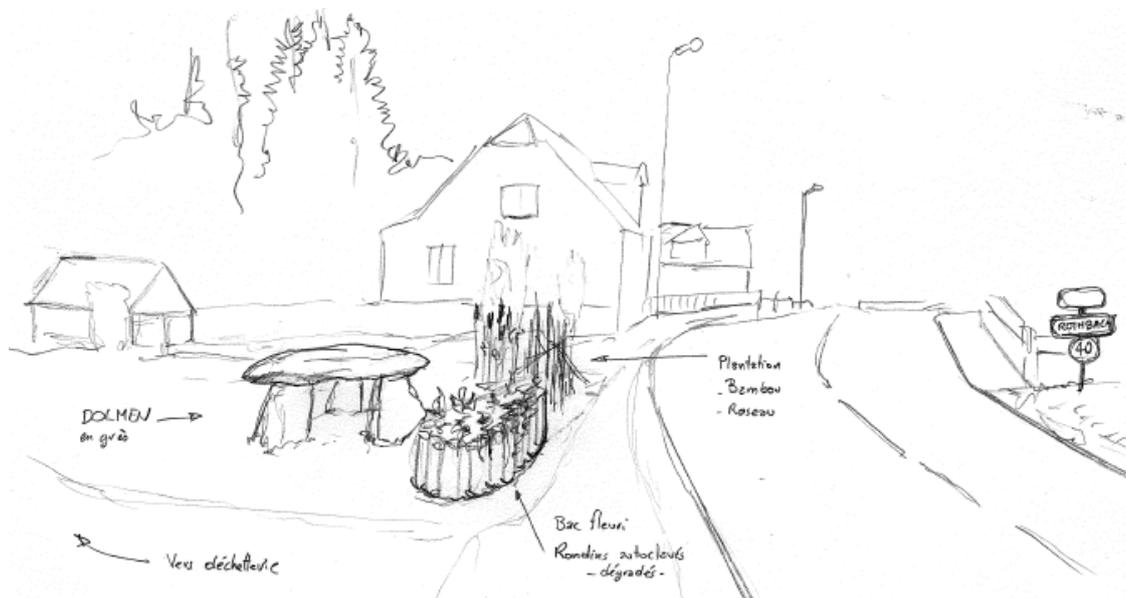
Le mur en grès légèrement incurvé vers la chaussée, a été « monté à l'ancienne » par les conseillers municipaux en mai dernier. Le conseil municipal remercie Monsieur Klein Henri pour le don des moellons de grès.

L'ouvrage d'art, mêlant vignes métalliques et vignes naturelles a été réalisé par M. Spiehlmann Denis de Niedermodern (No Limites Elsass) pour un coût de 2550€. La représentation des vignes est un clin d'œil au long passé viticole de Rothbach. Ce sont les moines Cisterciens qui cultivaient la vigne dans le domaine du Selhof depuis le XIIème siècle.



L'entrée rue de Bischholtz est en cours de réalisation, l'installation est prévue pour la mi-septembre.

Avant-projet :



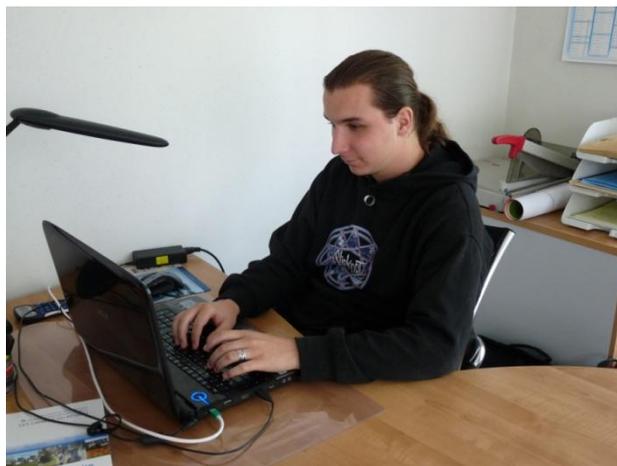
Le site internet de Rothbach

Création d'un site Internet communal

Avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la municipalité a décidé de se mettre à l'heure d'Internet.

Rothbach en ligne, notre cher village sur la toile était un défi contemporain et une ouverture aux évolutions technologiques auquel nous avons décidé de répondre.

Maxime REYNAERT, étudiant en classe de Technicien Supérieur en Informatique et Réseaux pour l'Industrie et les Services Techniques au Lycée Alphonse Heinrich de Haguenau s'est chargé de la réalisation technique et de la mise en ligne du tout nouveau site de Rothbach lors d'un stage qu'il a effectué au sein de notre commune.



La page web a été réalisée dans un objectif de convivialité et d'accessibilité au plus grand nombre. Vous y trouverez des informations sur la vie de la collectivité, l'histoire du village, les associations et entreprises locales, des conseils utiles à vos démarches administratives, des formulaires téléchargeables, etc.

Ce site Internet sera un outil pour la population mais aussi une vitrine pour l'image du village puisqu'il sera consultable dans le monde entier.

Vous pourrez consulter le site en vous rendant à l'adresse www.rothbach.com depuis n'importe quel ordinateur doté d'un accès à Internet.

Municipalité Vie Locale Histoire et Patrimoine Contacts

La Mairie
Le Conseil Municipal
Le Personnel
Actualités
Téléchargements
Démarches administratives
Location salle polyvalente
Connexion

Bienvenue sur notre site : www.rothbach.com
Les nouvelles technologies, l'informatique, internet bouleversent le monde et nous sommes conscients de ce fait. Le site internet de Rothbach vous permet à travers cette création de rester en contact avec un océan de mémoires et d'actions.
Le site internet de Rothbach vous permet à travers cette création de rester en contact avec un océan de mémoires et d'actions.
Le site internet de Rothbach vous permet à travers cette création de rester en contact avec un océan de mémoires et d'actions.

Cartes d'identité et passeports
Demande d'Acte d'Etat civil
Inscription listes électorales
Urbanisme / Travaux
Demandes diverses

Le maire :
Herbert SCHOTT

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h00 à 12h00
Mardi : 16h00 à 19h00
Mercredi : 9h00 à 12h00

Les procédures d'autorisation d'urbanisme

Quelle que soit les travaux entrepris, c'est une nécessité de venir à la mairie déclarer la nature des travaux et de demander le formulaire requis au secrétaire de mairie.

Il est téléchargeable sur le site web de notre commune : « rothbach.com ».

Il existe 6 grands types de projet :

1 - Démolition

- travaux de démolition de tout ou partie d'une construction
- soumis à un permis de démolir
- texte réglementaire du code de l'urbanisme R.421-27



2 - Construction

tous les travaux sur constructions nouvelles

- inférieure à 20 m² type garage, abris de jardin etc...soumise à une déclaration préalable - texte réglementaire du code de l'urbanisme R.421-11a
- supérieure à 20 m² - soumise à un permis de construire - texte réglementaire du code de l'urbanisme R.421-1



3 - Ravalement

- travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment existant (**façades, toitures, installation d'une ouverture sur toit, remplacement des fenêtres, travaux de peinture, etc.**) - soumise à une déclaration préalable - texte réglementaire du code de l'urbanisme R.421-17a et b
- travaux modifiant le volume d'un bâtiment ou modifiant les structures porteuses ou la facade - soumise à un permis de construire - texte réglementaire du code de l'urbanisme R.421-14b et c



4 - Mur et clôture

- mur - soumis à une déclaration préalable - texte réglementaire du code de l'urbanisme R.421-9e et 11b
- clôture - soumise à une déclaration préalable - texte réglementaire du code de l'urbanisme R.421-12



5 - Aménagement de terrain

Loisirs - Piscines

- inférieure à 10 m² - aucune formalité - texte réglementaire du code de l'urbanisme R.421-2d
- inférieure ou égale 100 m² - hors zone protégée couverte ou non couverte - soumise à une déclaration préalable - texte réglementaire du code de l'urbanisme R.421-9f



6 - Dispositifs divers d'énergie renouvelable

Panneaux solaires, éoliennes, etc...

- soumis à une déclaration préalable - texte réglementaire du code de l'urbanisme R.421-9e et 11b

En conclusion, dans tous les cas de figure, avant d'entreprendre des travaux ou des aménagements, venez prendre conseil à la mairie pour connaître les démarches à suivre.

Mairie de ROTHBACH

Prochain ramassage des déchets verts :

- Mercredi 17 novembre 2010

Heures d'ouvertures de la Mairie:

Lundi :	9h à 12h
Mardi :	16h à 19h
Mercredi :	9h à 12h
Jeudi :	16h à 19h
Vendredi :	9h à 12h

Vergers solidaires d'Alsace – Rappel :

La campagne de subvention, pour plantation d'arbres fruitiers hautes tiges touche à sa fin le 31 décembre 2010 (subvention de 90% d'un coût plafonné à 30€ par plant). Pour tous renseignements s'adresser en mairie, où au conseiller verger SUSS Francis.

Incivilité constatée

CHERCHEZ L'ERREUR !!!



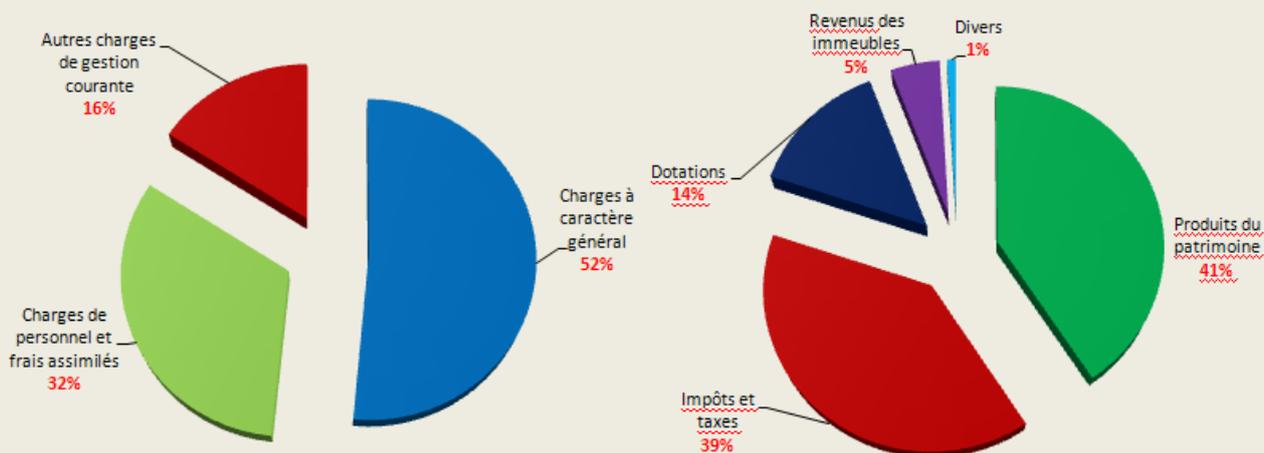
Travaux d'été :

- Réfection de la cour de l'école rue creuse : → début août
- Travaux de voirie et enrobés : impasse des charpentiers et impasse de la forêt : → à compter du 23 août 2010.

Compte administratif 2009

Dépenses de fonctionnement 2009	
Charges à caractère général	166 194,61 €
Charges de personnel et frais assimilés	104 904,64 €
Autres charges de gestion courante	51 382,71 €
Total	322 481,96 €

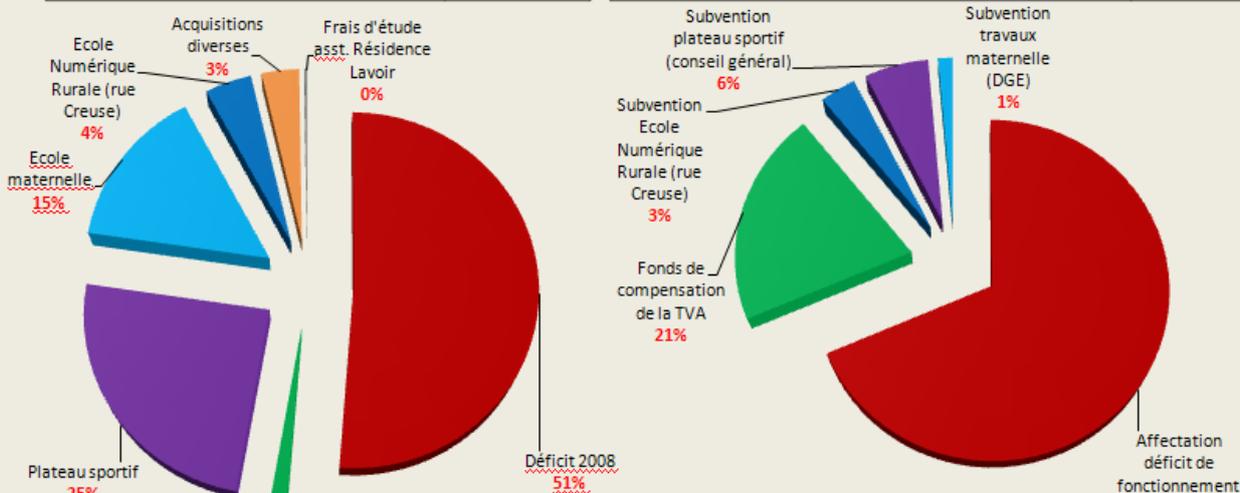
Recettes de fonctionnement 2009	
Produits du patrimoine	183 955,15 €
Impôts et taxes	177 936,45 €
Dotations	63 854,73 €
Revenus des immeubles	22 180,60 €
Divers	4 001,63 €
Total	451 928,56 €



Excédent de fonctionnement
129 446,60 €

Dépenses d'investissement 2009	
Déficit 2008	179 733,15 €
Remboursement d'emprunts	5 145,53 €
Plateau sportif	86 052,92 €
Ecole maternelle	51 914,05 €
Ecole Numérique Rurale (rue Creuse)	14 823,40 €
Acquisitions diverses	11 879,88 €
Frais d'étude asst. Résidence Lavoir	880,00 €
Total	350 428,93 €

Recettes d'investissement 2009	
Affectation déficit de fonctionnement 2008	179 733,15 €
Fonds de compensation de la TVA	53 869,00 €
Subvention Ecole Numérique Rurale (rue Creuse)	9 000,00 €
Subvention plateau sportif (conseil général)	15 810,00 €
Subvention travaux maternelle (DGE)	3 618,00 €
Total	262 030,15 €



Déficit d'investissement 2009
-88 398,78 €

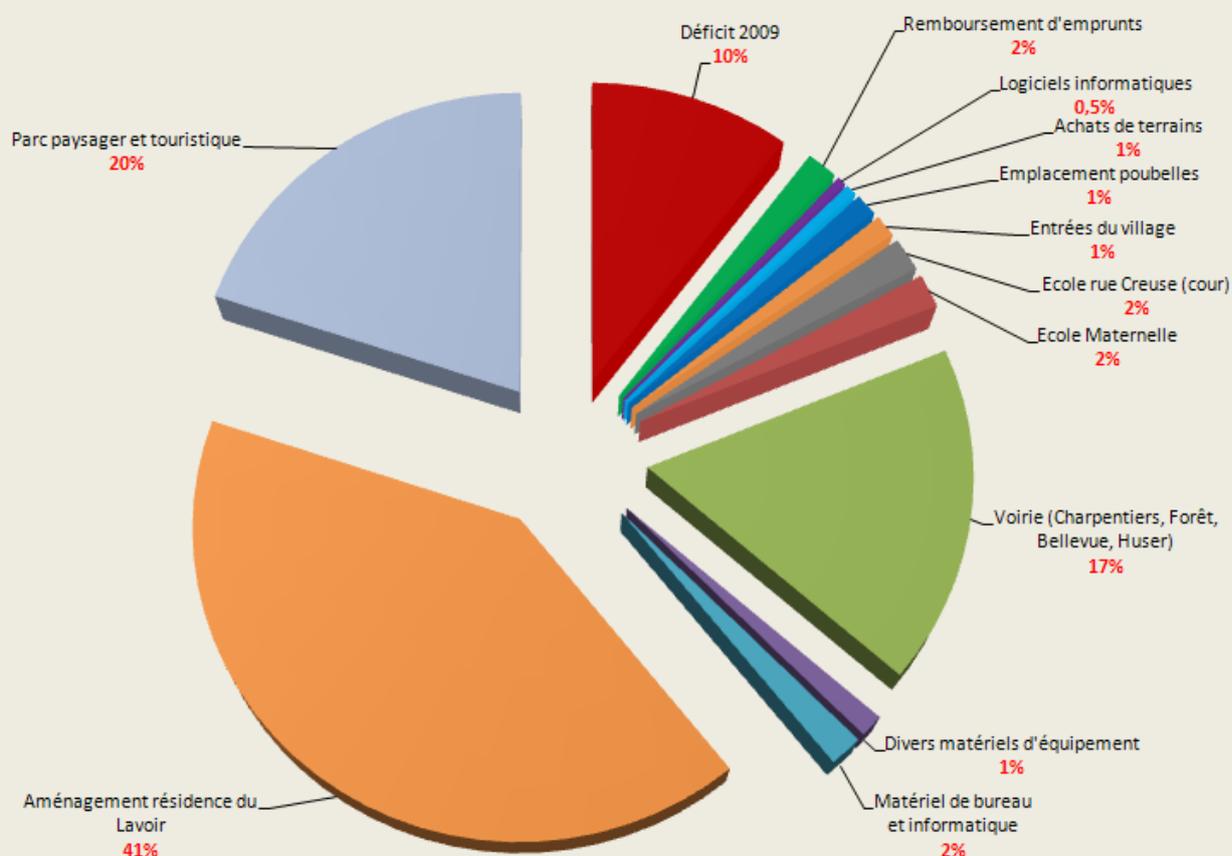
Budget primitif 2010

PREVISIONNEL

Dépenses d'investissement 2010	
Déficit 2009	88 398,78 €
Remboursement d'emprunts	13 601,22 €
Logiciels informatiques	4 000,00 €
Achats de terrains	5 000,00 €
Emplacement poubelles	10 000,00 €
Entrées du village	10 000,00 €
Ecole rue Creuse (cour)	15 000,00 €
Ecole Maternelle	15 000,00 €
Voirie (Charpentiers, Forêt, Bellevue, Huser)	150 000,00 €
Divers matériels d'équipement	10 000,00 €
Matériel de bureau et informatique	14 000,00 €
Aménagement résidence du Lavoir	350 000,00 €
Parc paysager et touristique	170 300,00 €
Total	855 300,00 €

Recettes d'investissement 2010	
Excédent exercice N-1	0,00 €
Affectation déficit de fonctionnement 2009	88 398,78 €
Virement section fonctionnement	470 300,00 €
Fonds de compensation de la TVA	10 601,22 €
Subvention Région (Résidence du Lavoir)	51 000,00 €
Subvention département (logement aidé)	20 000,00 €
Dotation Globale d'Equipeement	15 000,00 €
Emprunt	200 000,00 €
Total	855 300,00 €

Prévision dépenses d'investissement 2010



"RÊVES DE MÔMES"

LE FESTIVAL JEUNE PUBLIC DES ARTS VIVANTS

NIEDERBRONN LES BAINS (BAS-RHIN - ALSACE)

Du 1 au 6 août 2010

Voici donc venue la septième édition du Festival Rêves de Mômes six années à découvrir une multitude d'animations et d'expressions artistiques différentes, un temps pour les enfants, un temps où les copains, la rue, la télévision n'existent plus, un temps à soi, un temps pour se faire plaisir et s'émerveiller. Nous voulons par la multiplicité des propositions offertes sur notre festival vous donner à écouter les bruissements de l'Univers, du sensible, de la gaieté, de l'émotion, de la fraîcheur et de la tendresse. Une nouvelle année à nos côtés pour rêver, ce qui permettra à chaque enfant d'en sortir un peu grandi, un peu plus ouvert aux autres, un peu plus conscient des différences qui font la richesse de notre société et qu'il existe encore des lieux qui sollicitent l'imaginaire, la sensibilité, la créativité.



Rêves de Mômes, c'est l'évènement incontournable attendu au cœur de l'été dans les Vosges du Nord, six jours de festival jeune public autour des arts vivants. 25 compagnies investiront Niederbronn-les-Bains et environs avec 40 spectacles de théâtre, de comédie, de chanson, de musique, de cirque, de clown, de danse, de marionnettes, de contes, d'arts de la rue, des ateliers créatifs et d'expression, mais aussi un village des jeux avec 10 super structures musicales et un vieux manège autotracté par les parents des enfants et chaque soir un concert gratuit en plein air... Une semaine de poésie, de spectacles tendres, loufoques et culturels pour tous les enfants et leur famille.

N'hésitez pas à nous contacter et dès à présent téléchargez le programme 2010 sur www.reseau-animation.com dans téléchargement "secteur enfance"

Nous vous remercions par avance de votre soutien et de votre présence.

Association Réseau Animation
5, Rue des Juifs
67110 NIEDERBRONN LES BAINS
info@reseau-animation.com
Téléphone : 03.60.10.03.15

Hébergements et restaurations sur le festival:
Office du Tourisme
6, Place de l'Hôtel de Ville,
67110 NIEDERBRONN LES BAINS

www.tourisme.fr/office-de-tourisme/niederbronn-les-bains
office@niederbronn.com
Téléphone : 03 88 80 89 70

